

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02132

Numéro SIREN : 482 106 325

Nom ou dénomination : DCB CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/026140

DCB Capital

SASU au capital de 5 000 000 €

113 chemin de Fontanières

69350 La Mulatière

482 106 325 RCS Lyon

COMPTES ANNUELS AU

31 DECEMBRE 2022


Certifiés conformes

D.C.B International

Présidente

SAS Caudard-Breille Group

Didier Caudard-Breille





2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DCB CAPITAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 113 chemin de fontannières 69350 LA MJLATIERE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 8 2 1 0 6 3 2 5 0 0 0 3 8			Néant <input type="checkbox"/>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
		Exercice N clos le 31/12/2022			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
		Frais d'établissement *			
		CX	CQ		
		Frais de développement *			
		AF	AG		
		Concessions, brevets et droits similaires			
	AH	AI			
	Fonds commercial (1)				
	AJ	AK	270	270	
	Autres immobilisations incorporelles				
AL	AM				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO			
	Terrains				
	AP	AQ			
	Constructions				
	AR	AS			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	AT	AU			
	Autres immobilisations corporelles				
AV	AW				
Immobilisations en cours					
AX	AY				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	CU	CV	14 385 254	14 385 254	
	Autres participations				
	BB	BC	30 674 298	2 434 813	
	Créances rattachées à des participations			28 239 485	
BD	BE				
Autres titres immobilisés					
BF	BG				
Prêts					
BH	BI	564	564		
Autres immobilisations financières*					
TOTAL (II)		BJ	BK	45 060 387	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
		Matières premières, approvisionnements			
		BN	BO		
		En cours de production de biens			
		BP	BQ		
	En cours de production de services				
	BR	BS			
	Produits intermédiaires et fins				
	BT	BU			
	Marchandises				
BV	BW				
Avances et acomptes versés sur commandes					
CRÉANCES	BX	BY	450 298	180 024	
	Clients et comptes rattachés (3)*			270 274	
	BZ	CA	247 365	247 365	
Autres créances (3)					
DIVERS	CB	CC			
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	CD	CE			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :					
CF	CG	260 928	260 928		
Disponibilités					
Comptes de régularisation	CH	CI			
	Charges constatées d'avance (3)*				
	CJ	CK	958 592	180 024	
	TOTAL (III)			778 568	
	CW				
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
CM					
Primes de remboursement des obligations (V)					
CN					
Ecart de conversion actif* (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	46 018 979	
			2 614 837	43 404 142	
Renvois (1) Dont droit au bail .	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
				216 029	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :	Créances :		

Ceged Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2051 - Bilan Passif avant répartition

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DCB CAPITAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 5 000 000 ..)	DA		5 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		56 857	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		12 563 177	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		1 642 890	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK		3 242		
	TOTAL (I)	DL		19 366 168	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DI			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		14 800 743	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		20 348	
	Dettes fiscales et sociales	DY		182 787	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		9 033 701	
Autres dettes	EA		393		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		24 037 974	
	Ecarts de conversion passif*	(V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		43 404 142	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		24 037 974		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DCB CAPITAL				Néant	*	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	54 994	FH		FI	54 994	
		FJ	54 994	FK		FL	54 994	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	452	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	55 447	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	203 198	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	47 597	
	Salaires et traitements*					FY	234 335	
	Charges sociales (10)					FZ	100 217	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant - dotations aux provisions*					GC	180 024
		Pour risques et charges - dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	(8)	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	765 364	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(709 917)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	1 874 813	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	1 141	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 362 057	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	99 519	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 461 585	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	515 627	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	486 170	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 001 797	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	459 787	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 623 543	

Cegid Group

(R) : N VOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032



2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

n (article 53 A
des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise		SAS DCB CAPITAL		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		1 400	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		1 400	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		72 986	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		4 750	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		77 736	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(76 336)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	8 244
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	(103 927)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	3 393 246
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	1 750 355
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	1 642 890
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)		IG		
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
		Crédit bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)		IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		555 057	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)		HV			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9) Dont transferts de charges		AI			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
			(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6		obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).				Exercice N		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				72 986		
Produits des cessions d'éléments d'actif					1 400	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : DCB CAPITAL

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC N° 2016-07 et mention de l'application des adaptations professionnelles (PCG art 831-1)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 43 404 143 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 642 891 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.



Règles et méthodes comptables

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a pris une participation dans 2 nouvelles sociétés :

* Les Messagers de Lug à hauteur de 23% soit pour 230 euros

* EFV France à hauteur de 5.44% pour 11 640 000 euros. La société EFV France est la société qui a signé la VEFA de la tour M One.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		270		270
Immobilisations incorporelles		270		270
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements				
- Participations évaluées par mise en - Autres participations	28 776 949	22 540 894	6 258 290	45 059 552
- Prêts et autres immobilisations financières	557	8		565
Immobilisations financières	28 777 505	22 540 902	6 258 290	45 060 117
ACTIF IMMOBILISE	28 777 505	22 541 172	6 258 290	45 060 387

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	270		22 540 902	22 541 172
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	270		22 540 902	22 541 172
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			6 258 290	6 258 290
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			6 258 290	6 258 290



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements				

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 31 372 527 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	30 674 298		30 674 298
Prêts			
Autres	565		565
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	450 299	234 270	216 029
Autres	247 365	247 365	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	31 372 527	481 635	30 890 892
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	552 744
Clients - factures à établir	37 334
Total	590 078



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
Dépréciation Créance Airstream	700 000	1 294 441	
Dépréciation créance Plug & Play	1 000 000	4 333 336	
Dépréciation créance Métropole Arena De	241 853	241 853	
Dépréciation créance Mix cité	492 960	2 527 007	
TOTAL	2 434 813	8 396 636	

Dépréciation des créances

	Montant
Clients douteux	180 024
TOTAL	180 024

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 000 000,00 Euro décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 250,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000	250,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	250,00



Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 242			3 242
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 242			3 242
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 037 974 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 565 932	1 565 932		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 349	20 349		
Dettes fiscales et sociales	182 787	182 787		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 033 701	9 033 701		
Autres dettes	13 235 205	13 235 205		
Produits constatés d'avance				
Total	24 037 974	24 037 974		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	3 468 000			


Notes sur le bilan
Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	14 374
Intérêts courus	3 432
Associés - intérêts courus	200 025
Dettes provis. pr congés à payer	12 510
Dettes provis. pr partic. salariés	8 899
Charges sociales s/congés à payer	6 698
Total	245 939



TABLEAU DES FILIALES

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avais donnés par la société

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes/bénéfices perçues par la société au cours de l'exercice

En K€	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Q de capital détenue	VB des titres détenus	VNC des titres détenus	Prêts et avances consentis	Caution et avais donnés	CA 2022	Résultat net 2022	Dividende perçue en 2022
A. Renseignements détaillés sur chaque titre										
<i>Filiales détenues à + de 50 %</i>										
SNC AIRSTREAM	1	-891	80 00	1	1	1 294		0	0	
SNC DATAVALLEY	1	1433	85 00	1	1	0		9 201	1 149	
SNC BEL AIR	1	-31	98 00	1	1	1 081		9	0	
SAS DCB RESIDENCE	10	590	75 00	435	435				330	
SNC PLUG AND PLAY A-B	1	-5	80 00	1	1	5			0	
SAS METROPOLE ARENA DEVELOPEMENT	100	-1 054	100 00	100	100	242		5	-7	
SNC M ONE	10		80 00	8	8	8 193		0	0	
SNC LIME	1		80 00	1	1	1 098				
SNC PLUG & PLAY	1	-588	80 00	1	1	4 333		9 402	782	
SNC HIGHWAY CLUB	1	-195	80 00	1	1	194		17	-195	299
SNC NEW CAMPUS	1	-340	98 00	1	1	315		4	-2	
SAS DCB LOGISTICS	1 000	3 487	51 00	1 485	1 485			329	2 052	255
SNC FINANCIERE DE LA PART DIEU	10	-5 219	80 00	6	6	6 923		2 823	-2 704	
SNC MIX-CITE	1	-898	80 00	1	1	2 527		401	-232	
SAS FINANCIERE DES CONFLUENTS	10	1 693	83 00	554	554			82	-223	252
<i>Participations détenues entre 10 et 50 %</i>										
SCCV 174	1	991	35 00			1 340		64	991	347
SNC FINANCIERE DE LYON	2	9 269	40 00	1	1	555		59 480	9 108	
SNC FONCIERES DES TERRITOIRES	1	808	17 00	31	31			3	877	
SAS DCB CONTRACTORS	10	402	10 00	105	105			0	50	300
SNC LES MESSAGERS DE MONTMARTIN	1	805	23 00			266		10 663	805	185
CLUB 55	1	212	20 00			6		0	212	357
SNC LES MESSAGERS DE LUG	1	78	23 00			104		133	78	18
SAS GREEN ANGELS CAPITAL	10	3 147	25 00	3	3	3 658		7 625	-5 534	
B. Renseignements globaux sur les autres titres										
<i>- Autres filiales françaises</i>										
EFV FRANCE			5 44	11 640	11 640					
<i>- Autres filiales étrangères</i>										

**Notes sur le compte de résultat***Chiffre d'affaires**Charges et Produits exceptionnels*

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		427 292
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 400	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	1 400	427 292
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	72 986	729 089
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 750	500
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 734
Total des charges exceptionnelles	77 736	731 323
Résultat exceptionnel	-76 336	-304 032

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	72 986	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 750	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 400
TOTAL	77 736	1 400



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	1	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CAUDARD-BREILLE GROUP

Forme : SAS

SIREN : 841470792

Au capital de : 45 000 000 Euro

Adresse du siège social :
113 Chemin de Fontanières
69350 LA MULATIERES

Engagements financiers

Engagements donnés



Autres informations

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
M One auprès de la CERA ouverture de crédit bancaire de 968k€	968 000
Avals et cautions	968 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagement de non cession des parts détenus dans notre filiale la SNC M One	8 000
Engagement de non cession des parts détenus dans notre filiale Financière de la Part Dieu	6 000
Engagement de non cession des parts détenus dans notre filiale Green Angels Capital	2 500
Engagement de non cession des parts détenus sans notre filiale Bel Air	960
Engagement de non cession des parts détenus sans notre filiale New Campus	960
Engagement de non cession des parts détenus sans notre filiale les messagers de Montmart	230
Autres engagements donnés	18 650
Total	986 650
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 906 Euro

DCB Capital

SASU au capital de 5 000 000 €

113 chemin de Fontanières

69350 La Mulatière

482 106 325 RCS Lyon

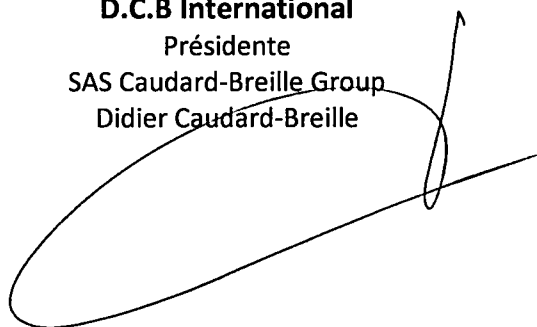
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS GENERALES ORDINAIRES**DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 JUIN 2023****Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022****QUATRIEME DECISION**

L'associée unique affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de 1 642 890,92 €, en totalité au compte « Autres réserves ».

Cette décision a été adoptée sans réserve par l'associée unique.

Certifié conforme

D.C.B International
Présidente
SAS Caudard-Breille Group
Didier Caudard-Breille



**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

SASU DCB CAPITAL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Clotilde DEMEURE
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

**SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

**INSRI P.T.
CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE
DES COMPTES COMPTABLES
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**REGISTRE
DU COMMERCE
RÉUNION
DES COMMISSAIRES
AU COMPTES DES RÉUNION**

DCB CAPITAL

30 Quai Perrache
69002 LYON

Clotilde DEMEURE
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'associée unique

Opinion

SOCIETE
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INDICITE
AU TITRE
DE LA LOI
N° 1009
DU 10 AOUT 1965
RELATIVE
AUX
COMPTES
ANNUELS
DES
SOCIETES
A RESPONSABILITE
LIMITEE
DU
REGNE
DE
FRANCE

INSTITUT
NATIONAL
DE LA
COMPTABILITE
REGIONALE
DES
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
DE
FRANCE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU DCB CAPITAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 14 juin 2023

**Le Commissaire aux Comptes
SARL OHAYON**



Carine MONTJOUENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

A N N E X E

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

Bilan

Compte de résultat

Annexe



Bilan synthétique

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	270		270	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	45 059 552	2 434 813	42 624 739	26 735 576
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	565		565	557
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	45 060 387	2 434 813	42 625 574	26 736 133
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	450 299	180 024	270 275	940 472
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	67 085		67 085	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 166		5 166	28 276
Autres créances	175 114		175 114	116 462
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	260 929		260 929	3 764 710
Charges constatées d'avance				8 183
TOTAL ACTIF CIRCULANT	958 593	180 024	778 568	4 858 102
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				22 667
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				22 667
TOTAL ACTIF	46 018 980	2 614 837	43 404 143	31 616 902



Bilan synthétique

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000 000	5 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	56 858	56 858
Autres réserves	12 563 178	8 497 292
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 642 891	4 065 886
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 242	3 242
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 366 168	17 723 278
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		3 468 000
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	1 565 932	731 139
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	13 234 811	8 040 001
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 349	146 997
Personnel	21 409	21 202
Organismes sociaux	62 656	56 444
Etat, Impôts sur les bénéfices		1 253 537
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	78 817	156 745
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	19 904	15 072
Dettes fiscales et sociales	182 787	1 502 999
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 033 701	4 300
Autres dettes	394	188
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	24 037 974	13 893 624
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	43 404 143	31 616 902



Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	54 994	100,00	375 065	100,00	-320 071	-85,34
Autres produits	453	0,82	5		448	NS
Total	55 447	100,82	375 070	100,00	-319 623	-85,22
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	203 198	369,49	273 278	72,86	-70 080	-25,64
Total	203 198	369,49	273 278	72,86	-70 080	-25,64
MARGE SUR M/SES & MAT	-147 751	-268,67	101 792	27,14	-249 543	-245,15
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	47 597	86,55	52 766	14,07	-5 169	-9,80
Salaires et Traitements	234 336	426,11	219 449	58,51	14 886	6,78
Charges sociales	100 218	182,23	93 435	24,91	6 783	7,26
Amortissements et provisions	180 024	327,35			180 024	
Autres charges	-9	-0,02	527	0,14	-535	-101,63
Total	562 166	NS	366 177	97,63	195 989	53,52
RESULTAT D'EXPLOITATION	-709 917	NS	-264 385	-70,49	-445 532	168,52
Produits financiers	1 461 586	NS	1 201 212	320,27	260 374	21,68
Charges financières	1 001 798	NS	1 635 316	436,01	-633 519	-38,74
Résultat financier	459 788	836,06	-434 105	-115,74	893 893	-205,92
Opérations en commun	1 873 672	NS	6 401 750	NS	-4 528 078	-70,73
RESULTAT COURANT	1 623 543	NS	5 703 260	NS	-4 079 717	-71,53
Produits exceptionnels	1 400	2,55	427 292	113,92	-425 892	-99,67
Charges exceptionnelles	77 736	141,35	731 323	194,99	-653 587	-89,37
Résultat exceptionnel	-76 336	-138,81	-304 032	-81,06	227 696	-74,89
Participation des salariés	8 244	14,99	8 570	2,28	-326	-3,80
Impôts sur les bénéfices	-103 928	-188,98	1 324 773	353,21	-1 428 701	-107,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 642 891	NS	4 065 886	NS	-2 422 995	-59,59



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : DCB CAPITAL

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC N° 2016-07 et mention de l'application des adaptations professionnelles (PCG art 831-1)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 43 404 143 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 642 891 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.



Règles et méthodes comptables

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a pris une participation dans 2 nouvelles sociétés :

* Les Messagers de Lug à hauteur de 23% soit pour 230 euros

* EFV France à hauteur de 5.44% pour 11 640 000 euros. La société EFV France est la société qui a signé la VEFA de la tour M One.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		270		270
Immobilisations incorporelles		270		270
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements				
- Participations évaluées par mise en - Autres participations	28 776 949	22 540 894	6 258 290	45 059 552
- Prêts et autres immobilisations financières	557	8		565
Immobilisations financières	28 777 505	22 540 902	6 258 290	45 060 117
ACTIF IMMOBILISE	28 777 505	22 541 172	6 258 290	45 060 387

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	270		22 540 902	22 541 172
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	270		22 540 902	22 541 172
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			6 258 290	6 258 290
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			6 258 290	6 258 290



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements				

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 31 372 527 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	30 674 298		30 674 298
Prêts			
Autres	565		565
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	450 299	234 270	216 029
Autres	247 365	247 365	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	31 372 527	481 635	30 890 892
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	552 744
Clients - factures à établir	37 334
Total	590 078

**Notes sur le bilan****Dépréciation des actifs****Dépréciation des immobilisations**

	Montant	Valeur Retenue	Justification
Dépréciation Créance Airstream	700 000	1 294 441	
Dépréciation créance Plug & Play	1 000 000	4 333 336	
Dépréciation créance Métropole Arena De	241 853	241 853	
Dépréciation créance Mix cité	492 960	2 527 007	
TOTAL	2 434 813	8 396 636	

Dépréciation des créances

	Montant
Clients douteux	180 024
TOTAL	180 024

Capitaux Propres**Composition du Capital Social**

Capital social d'un montant de 5 000 000,00 Euro décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 250,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000	250,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	250,00

**Notes sur le bilan**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 242			3 242
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 242			3 242
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 037 974 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 565 932	1 565 932		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 349	20 349		
Dettes fiscales et sociales	182 787	182 787		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 033 701	9 033 701		
Autres dettes	13 235 205	13 235 205		
Produits constatés d'avance				
Total	24 037 974	24 037 974		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	3 468 000			

 Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cour			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	14 374
Intérêts courus	3 432
Associés - intérêts courus	200 025
Dettes provis. pr congés à payer	12 510
Dettes provis. pr partic. salariés	8 899
Charges sociales s/congés à payer	6 698
Total	245 939



TABLEAU DES FILIALES

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations Tableau réalisé en Kilo-Euro
 (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par la société
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes/bénéfices perçus par la société au cours de l'exercice

En K€	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	QP du capital détenue	VB des titres détenus	VNC des titres détenus	Prêts et avances consentis	Caution et avals donnés	CA 2022	Résultat net 2022	Dividende perçu en 2022
A. Renseignements détaillés sur chaque titre										
<i>Filiales détenues à + de 50 %</i>										
SNC AIRSTREAM	1	-891	90,00	1	1	1 294		0	0	
SNC DATAVALLEY	1	1433	85,00	1	1	0		9 201	1 146	
SNC BEL AIR	1	-31	96,00	1	1	1 081		9	0	
SAS DCB RESIDENCE	10	560	75,00	435	435				336	
SNC PLUG AND PLAY A-B	1	-5	80,00	1	1	5			0	
SAS METROPOLE ARENA DEVELOPPEMENT	100	-1 054	100,00	100	100	242		5	-7	
SNC M ONE	10		80,00	8	8	6 193		0	0	
SNC LIME	1		80,00	1	1	1 098				
SNC PLUG & PLAY	1	-568	80,00	1	1	4 333		9 402	782	
SNC HIGHWAY CLUB	1	-195	80,00	1	1	194		17	-195	296
SNC NEW CAMPUS	1	-340	96,00	1	1	315		4	-2	
SAS DCB LOGISTICS	1 000	3 467	51,00	1 485	1 485			329	2 052	255
SNC FINANCIERE DE LA PART DIEU	10	-5 219	80,00	6	6	6 923		2 823	-2 704	
SNC MIX-CITE	1	-896	80,00	1	1	2 527		401	-232	
SAS FINANCIERE DES CONFLUENTS	10	1 693	63,00	554	554			62	-223	252
<i>Participations détenues entre 10 et 50 %</i>										
SCCV 174	1	991	35,00			1 346		64	991	347
SNC FINANCIERE DE LYON	2	9 269	40,00	1	1	555		58 480	9 106	
SNC FONCIERES DES TERRITOIRES	1	806	17,00	31	31			3	677	
SAS DCB CONTRACTORS	10	402	10,00	105	105			0	50	300
SNC LES MESSAGERS DE MONTMARTIN	1	805	23,00			266		10 963	805	185
CLUB 55	1	212	20,00			6		0	212	357
SNC LES MESSAGERS DE LUG	1	78	23,00			104		133	78	18
SAS GREEN ANGELS CAPITAL	10	3 147	25,00	3	3	3 656		7 625	-5 534	
B. Renseignements globaux sur les autres titres										
<i>- Autres filiales françaises</i>										
EPV FRANCE			5,44	11 640	11 640					
<i>- Autres filiales étrangères</i>										

**Notes sur le compte de résultat**

Chiffre d'affaires

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		427 292
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 400	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	1 400	427 292
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	72 986	729 089
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 750	500
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 734
Total des charges exceptionnelles	77 736	731 323
Résultat exceptionnel	-76 336	-304 032

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	72 986	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 750	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 400
TOTAL	77 736	1 400

**Autres informations***Effectif*

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	1	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CAUDARD-BREILLE GROUP

Forme : SAS

SIREN : 841470792

Au capital de : 45 000 000 Euro

Adresse du siège social :
113 Chemin de Fontanières
69350 LA MULATIERES*Engagements financiers*

Engagements donnés


Autres informations

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
M One auprès de la CERA ouverture de crédit bancaire de 968k€	968 000
Avals et cautions	968 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagement de non cession des parts détenus dans notre filiale la SNC M One	8 000
Engagement de non cession des parts détenus dans notre filiale Financière de la Part Dieu	6 000
Engagement de non cession des parts détenus dans notre filiale Green Angels Capital	2 500
Engagement de non cession des parts détenus sans notre filiale Bel Air	960
Engagement de non cession des parts détenus sans notre filiale New Campus	960
Engagement de non cession des parts détenus sans notre filiale les messagers de Montmart	230
Autres engagements donnés	18 650
Total	986 650
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 906 Euro